



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

Epizootie aviaire

Suite à la découverte en France, dans le département de la Moselle, de trois cygnes retrouvés morts et à la confirmation d'une contamination par le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (H5N1), et conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 février 2007, le niveau de risque en ce domaine est passé de « *modéré* » à « *élevé* ».

198 communes de notre département sont classées « *à risque* » ; 76, « *à risque particulier complémentaire* » et 145 sont « *hors risque* » ; à ce jour, Drom fait partie de cette dernière liste.

Toutefois, le changement de niveau implique que les dispositions mises en place le 24 juin 2007 pour les communes de la zone écologique à risque particulier s'étendent à toutes les communes du département.

Aussi, notre commune doit appliquer à compter de ce jour, en complément des dispositifs de biosécurité existants qui consistent principalement en la surveillance de la mortalité des oiseaux sauvages et la surveillance clinique des oiseaux d'élevage, les mesures suivantes :

Pour les élevages de moins de 100 volailles, le **confinement** ou système équivalent (type volière ou filets) est **obligatoire** (pas de dérogation possible)
Interdiction de rassemblement de volailles sur les foires et marchés ;
Obligation de vaccination des oiseaux d'ornement (en élevage ou en parc zoologique) si les détenteurs souhaitent les laisser à l'air libre.

Les textes régissant ces dispositions sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Ain : www.ain.pref.gouv.fr. Pour tout renseignement complémentaire concernant ces mesures techniques, il est aussi possible de s'adresser à la direction départementale des services vétérinaires au 04 74 45 61 80.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE L'AIN

Collecte des Déchets

Afin d'améliorer de manière significative la collecte des déchets déposés dans les points d'apports volontaires (« P.A.V. »), la C.C.T.E.R. (Communauté de Communes de Treffort en Revermont) a embauché deux « **Ambassadeurs du tri** ».

Cécile BUFFERN et **Aymeric FARGET**, tous deux techniciens en hygiène, propreté et environnement, se sont ainsi vus confier cette mission ; pour les mois de juillet et d'août, ils seront ainsi chargés de diffuser la communication de proximité du programme de sélecte sélective en venant directement au contact des habitants.



Ils ont pour missions principales :

- * **d'informer** et de **sensibiliser** les gens au tri collectif : vous pourrez alors les voir faire du porte à porte, distribuer des guides du tri ; ils sont là pour répondre à toutes vos interrogations en matière de tri des déchets. ;
- * d'assurer le **contrôle qualité** des collectes sélectives : ils pourront ainsi aller à la rencontre des « mauvais trieurs », expliquer les erreurs à rectifier ;
- * **accompagner les nouveaux habitants** dans l'appropriation des procédures locales, les aider à adopter le geste du tri ;
- * **assurer aussi des animations** dans des lieux publics ou lors de manifestations, aussi bien auprès des adultes que des enfants : vous pourrez les voir à St Etienne du Bois entre les 27 et 30 juillet (fête patronale) et à Cuisiat les 24 et 25 août (Fête de l'Homme Debout) ou St Etienne.

Parce qu'une tonne de déchets non triés coûte environ **trois fois plus cher** qu'une tonne de déchets triés et déposés dans les Points d'Apports Volontaires,

ils sont là pour vous aider, vous conseiller afin d'améliorer le tri des déchets et éviter l'augmentation du coût de traitement de nos ordures : réservez-leur le meilleur accueil !



Espace jeunes

L'Espace Jeunes de la C.C.T.E.R., actuellement animé par Denis (en remplacement de Rosella), vient de nous communiquer son programme des prochaines semaines :

Mardi 10/07	lancement de la saison au nouveau local de Treffort-Cuisiat	14 H 00 / 18 H 00	0 €
Mercredi 11/07	descente au Carré d'eau , Mac Do, cinéma ou bowling	15 H 00 / 23 H 00	7 €
Jeudi 12/07	descente de l'Ain en kayak , pique nique	10 H 00 / 18 H 00	7 €
Vendredi 13/07	aqua tonique	15 H 00 / 23 H 00	0 €
Samedi 14/07	soirée festive à Pont de Vaux, pique nique	16 H 00 / 00 H 00	0 €
Mardi 16/07	baignade à Chambod, soirée crêpes	14 H 00 / 23 h 00	0 €
Mercredi 17/07	training à Seillon, baignade à Bouvent	10 H 00 / 18 H 00	7,5 €
Jeudi 18/07	journée paint ball , pique-nique	10 H 00 / 18 H 00	7,5 €
Vendredi 19/07	recherches des catacombes au Mont Julie	15 H 00 / 23 H 00	0 €
Samedi 20/07	Kebab , cinéma ou bowling	16 H 00 / 00 H 00	7 €
Lundi 23 - vendredi 27/07	camp à Pont de Vaux (karting, baignade, beach volley, soirée à thème)		120 €

Renseignements et inscriptions auprès de Denis MOQUET 06.74.72.99.22